

**OBJET BUDGET ANNEXE EAU**  
**BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2011**

---

Après prise en compte des résultats et des restes à réaliser de l'exercice 2010, ainsi que des dépenses et recettes nouvelles 2011, le Budget Annexe 2011 de l'Eau s'élève à :

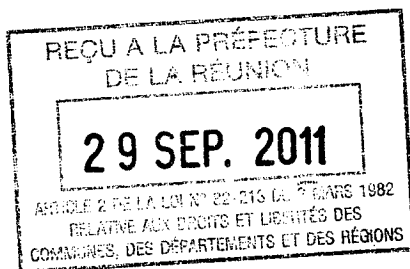
- \* 5 578 104,82 euros en Section d'Investissement,
- \* 0,00 euros en Section d'Exploitation.

Les opérations sont détaillées dans les tableaux figurant en annexe. La Délibération relative aux AP/ CP soumise par ailleurs à votre examen dans la présente séance viendra compléter ou modifier le programme 2011 d'investissement.

Les crédits nouveaux inscrits concernent essentiellement les travaux de renouvellement et de sectorisation des réseaux.

Les excédents de 2010, repris au présent Budget Supplémentaire 2011, permettront de financer le programme d'investissement 2011. Les montants sont détaillés dans les maquettes budgétaires dans les pages qui suivent.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



OBJET BUDGET ANNEXE EAU  
BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2011

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 11/5-05 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur MAILLOT Gérald, 3ème Adjoint, présenté au nom de la Commission Affaire Générale/ Entreprise Municipale ;

Sur l'avis favorable de ladite commission ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE  
A L'UNANIMITE**

**4 abstentions  
(dont 1 vote par procuration)**

**pour**

Madame ALLIE Carmen, Madame HOARAU Patricia  
et Monsieur BARDIERE Jean-Michel

Autres membres présents et mandatés

Adopte le Budget Supplémentaire 2011 / Annexe Eau qui s'élève, en dépenses et en recettes :

- \* 5 578 104,82 euros en Section d'Investissement,
- \* 0,00 euros en Section d'Exploitation.

Pour extrait certifié conforme,  
Fait à Saint-Denis, le 26 SEP. 2011

